



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 9e
rue Marcel-Cerdan , 221-224 boulevard de la Duchère

Grand-ensemble de la Duchère : immeuble-barre 200

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69000661

Date de l'enquête initiale : 2000

Date(s) de rédaction : 2001

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon, enquête thématique régionale Patrimoine industriel

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : immeuble

Appellation : Barre 200

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 1999. AP 42, AS 2

Historique

Un permis de démolir ou déclaration de travaux est déposé pour la démolition de "l'immeuble-barre 200" en juillet 2000 en vue d'une très grande transformation urbaine de ce quartier.

Rappel historique et contexte de la construction des grands ensembles en France

Le plan Marshall de 1948 est une manne financière pour l'Europe. Il faut attendre 1950 pour que cela démarre en France. Un renouveau de l'art sacré s'opère également à ce moment.

Début des Grands ensembles : dernière vague d'exode rural et décolonisation (accords d'Evian 18 mars 1962) : crise du logement en France l'appel de l'abbé Pierre en 1954. La construction de grands ensembles s'effectue en périphérie.

L'agglomération lyonnaise passe de 700 000 habitants entre 1954 et 1999.

La Duchère : repères chronologiques

Duchère : nord-ouest de Lyon. 120 hectares. En 1952 premier projet de la Duchère, prend véritablement corps en 1958. Les travaux démarrent en juin 1960. Les premiers habitants arrivent en 1962 au Plateau.

Anciennement occupé par le château de la Duchère, édifié par Guillaume de Varey à la fin du XIII^e siècle ainsi que le fort de la Duchère réalisé par le Général Rohault de Fleury entre 1844 et 1851.

Besoin de grand ensemble. Une équipe d'urbanistes accompagnée de sociologues s'associe pour la rédaction d'un premier projet en 1952, avec les architectes Franck Grimal et François-Régis Cottin qui établissent le premier plan de masse.

Sont prévus 5500 nouveaux logements pour 20 000 habitants ainsi que la création de la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise) le 18 février 1957 pour l'acquisition des terrains, la viabilisation des espaces et la réalisation des équipements du quartier. (Auparavant : SCET, Société Centrale pour l'Équipement du Territoire, filiale de la caisse des dépôts.)

Elle se substitue à la mairie au moins pendant le démarrage des travaux, car au vu du nombre de logements créés et des travaux colossaux nécessaires à la création de ce nouveau quartier, il fallait une structure capable d'assurer la création de l'infrastructure urbaine nécessaire.

Une organisation autour de quatre sous quartiers est réalisée, adaptée à la morphologie du quartier : Balmont, le Château, le Plateau et la Sauvegarde.

Au départ trois véritable sous quartier le château au sud en contrebas, Balmont au nord-ouest, coupé du reste par le fort. Puis la sauvegarde. Trois ensembles reliés par cet isthme étroit au centre, le Plateau. Plan masse et coordination Coulon, les architectes Cottin et Grimal projet 1953, construction 1958-1977. La division en sous quartier en plus d'être plus ou moins

imposée par la configuration du terrain, est également un parti pris urbanistique avec la volonté de réaliser des unités de quartier ayant chacune son identité propre, au travers des différents équipements et de l'architecture. Idée de singularité. Le Plateau est le point central de cet ensemble avec la tour panoramique comme signal, les équipements administratifs, sportifs et la Barre des 1000 comme épine dorsale. La barre des mille est composée de trois immeubles de 330 logements chacun. En 1972-73, c'est l'achèvement de la tour panoramique de l'architecte François-Régis Cottin. Elle est constituée de 37 étages, de 101 m de haut pour 28 m de diamètre comprenant des logements (une centaine), des surfaces de bureaux et des boutiques en rez-de-chaussée.

Le quartier du Plateau est considéré comme le centre et pôle pour les autres quartiers. Originellement Régis Cottin avait prévu un bâtiment à la place de la tour, qui aurait accueilli le Mairie. Et un centre commercial plus étoffé, plus de densité dans le centre, des boutiques et des espaces de circulations (galeries) pour pouvoir se promener à couvert.

La Sauvegarde est composée de bâtiments plus bas (R+5) pour faire lien avec les communes de l'Ouest lyonnais, tandis que le Château et Balmont sont plus résidentiels et voués davantage aux logements en copropriété. Les immeubles sont construits par les HLM municipaux. Ils sont achevés en même temps que la guerre d'Algérie et seront occupés à 56.3 % en 1968 par des rapatriés d'Afrique du Nord.

Ces bâtiments bénéficieront aux rapatriés d'Algérie. En 1963, 2000 logements sont déjà occupés. En décembre 1964, 4000 ménages installés. Au total, 5479 logements construits dont 1412 en parc privés, et 4067 en logements HLM.

Entre 1963 et 1964, 30% des attributions de l'Office départemental et 40% de l'office Municipal sont destinés dans l'urgence aux rapatriés d'Algérie.

A Balmont, un centre commercial est conçu par Grimal et Cottin, qui devait être plus grand. Seul quartier avec locations et copropriétés. Sont logés des fonctionnaires, des employés, des cadres. 303 logements construits par la CILOF et 330 fincés par la SACVL (société généraliste de l'immobilier à Lyon)

Le Château : réalisé par la caisse des Dépôts et Consignation : une barre de 293 logements et 8 tours (272 logements) dans un parc arborisé.

Il s'agit d'un plan de masse vigoureux, réalisé dans l'urgence pour faire un quartier autonome avec commerces, écoles etc. Création de galeries techniques sous les grandes barres pour les canalisations ce qui était nouveau à l'époque. Les garages en souterrain pour le forum sont également une nouveauté. Une volonté de mixité sociale est prévue, mais reste par immeubles. Une volonté également de rapprocher les ouvriers de leur lieu de travail : le quartier de Vaise où une forte activité industrielle est localisée la Rhodiaceta.

Le dénivelé important qui sépare le quartier géographiquement des autres secteurs du 9^e arrondissement et des communes limitrophe (Champagne), associé à la ceinture de verdure volontairement conservée, renforcent un caractère isolé à ce quartier. Les architectes ont eu dès le départ la volonté de conserver un maximum d'arbres et d'en planter le plus possible (Schwartz Annie, p.35)

Le lycée la Martinière est prévu sur le plan masse, l'éducation nationale ayant acheté le terrain avant guerre pour pouvoir y implanter le nouvel établissement.

Ces vingt dernières années (2000 - 2020), un nouveau quartier à échelle humaine a vu le jour sous l'égide de l'architecte Bernard Paris et du paysagiste Alain Marguerit qui ont repensé à la fois les formes urbaines et les aménagements publics, écrivant ainsi une nouvelle page de son développement.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1953 (daté par source), 1957 (daté par source), 1960 (daté par source), 1962 (daté par source), 2001 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : François-Régis Cottin (architecte, attribution par source), Franck Grimal, Bernard Paris (architecte, attribution par source), Alain Marguerit (paysagiste, attribution par source)

Description

Dossier d'urgence

1370 logements sociaux ont été démolis entre 2003 et 2013. La dernière grande démolition (barre 230 de 343 logements) Dernière démolition en 2015.

Rappel construction de la Duchère

Urbanisme de barres

1948 : année de décision de créer des unités de voisinage autour de Lyon. Proposition de l'urbaniste de l'Etat de ce principe pour l'extension de la ville. sous sa direction : René Gages et Franck Grimal. 5 sites sont retenus.

1953 : Ministère de la Reconstruction et du logement demande par contrat à François-Régis Cottin une proposition de plan masse sur le terrain acquis par le Comité Lyonnais d'Amélioration du Logement.

Aménagement de la Duchère en zone d'habitation confié à la SERL par délibération du Conseil municipal de Lyon le 8 juillet 1958.

Densité de logements nécessaire : un millier de logement sur le plateau occuperont le bord ouest du plateau pour l'ensoleillement et créeront un lien architectural avec le quartier de la Sauvegarde.

Répartie en trois immeubles de quinze étages dont la construction est confiée à l'Office public départemental d'HLM. A l'origine, un projet d'une rue intérieure longitudinale. Mais ces idées sont ignorées par l'office des HLM. Poursuite de l'expérience des bâtiments industrialisés de Bron-Parilly. Principe de coffrage reconduit (à vérifier) Salles d'eau préfabriquées, de même que les panneaux de façade. Nouveauté : chauffage assuré par le sol. Octobre 1958 : début des travaux de voirie. 1960 constructions des immeubles, 1962 premiers habitants. Projet de construire 5500 à 6000 nouveaux logements.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Statut, intérêt et protection

Dossier d'urgence en 2000. Un permis de démolir concernant les N° 221 à 224 est déposé en janvier 2007 à la Direction de l'Aménagement urbain de la Ville de Lyon.

A la fin des années 1950, est réalisée la construction de l'un des grands ensembles les plus emblématiques de la cité rhodanienne. Cette vaste opération urbaine de plus de cinq mille logements, conçue sous la direction des architectes François-Régis Cottin et Franck Grimal, s'impose comme l'un des champs d'expérimentation privilégiés de l'urbanisme et de l'architecture contemporains.

Ces vingt dernières années (2000 - 2020), le quartier est restructuré par de nombreuses démolition. Un nouveau quartier à échelle humaine a vu le jour sous l'égide de l'architecte Bernard Paris et du paysagiste Alain Marguerit qui ont repensé à la fois les formes urbaines et les aménagements publics, écrivant ainsi une nouvelle page de son développement.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- **SCHWARTZ, Annie. La Duchère, 40 ans. 2003**
SCHWARTZ, Annie. **La Duchère, 40 ans.** Lyon : A.U.D.A.C.C.E., 2003. Réédition avec mise à jour de **La Duchère, 30 ans, les mémoires d'un grand ensemble** 335 p. ; 18 cm
AP
- **HALITIM N. La vie des objets : décor domestique et vie quotidienne dans un quartier populaire de Lyon, La Duchère.** Ed. l'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 1996
HALITIM N. **La vie des objets : décor domestique et vie quotidienne dans un quartier populaire de Lyon, La Duchère.** Ed. l'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 1996. (publication thèse)

Périodiques

- **La Duchère 1948-2014**
Bulletin n° 17-18, octobre 2009, la Duchère 1948-2014, Académie d'architecture, (cote R 956349)
Société académique d'architecture de Lyon : R 9563349

Annexe 1

Château d'eau de la Duchère

Marqueurs du paysage, les châteaux d'eau bénéficient d'une reconnaissance au titre des EBP, comme le château d'eau dit de la Duchère réalisé en 1967 par Esquillan et FR Cottin, unicum dans la métropole et situé sur la commune de Champagne-au-Mont d'Or (label ACR).

Illustrations

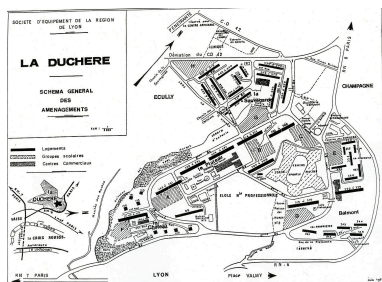


Schéma général des aménagements, 1966 (AD Rhône)
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20036901985NUC



Vue générale
Phot. Véronique Belle
IVR82_20076902212NUCA



Vue de situation
Phot. Véronique Belle
IVR82_20076902211NUC



Vue du chantier de construction du Plateau, 1962 (archives de l'Avenir)
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20036901987NUC



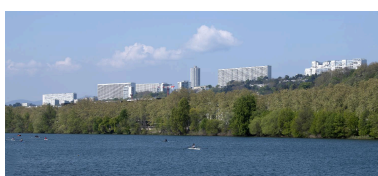
Construction de la barrière de la SACVL à Balmont, 1962 (archives de l'Avenir)
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20036901988NUC



Vue du centre commercial du Plateau et de la barrière 200 en 1988.
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20036901989NUC



Vue d'ensemble aérienne de la Duchère vers 1968 (AP).
Phot. Nadine Halitim-Dubois
IVR82_20036901993NUC



Vue d'ensemble est de la Duchère en 2021 après démolition et transformation des barres.
Phot. Franck Trabouillet
IVR84_20216900421NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Immeuble dit barre des Mille, grands ensembles de la Duchère (IA69002084) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon 9e, 211-214 boulevard de la Duchère

Auteur(s) du dossier : Véronique Belle, Bernard Ducouret, Nadine Halitim-Dubois

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon





Vue générale

IVR82_20076902212NUCA

Auteur de l'illustration : Véronique Belle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

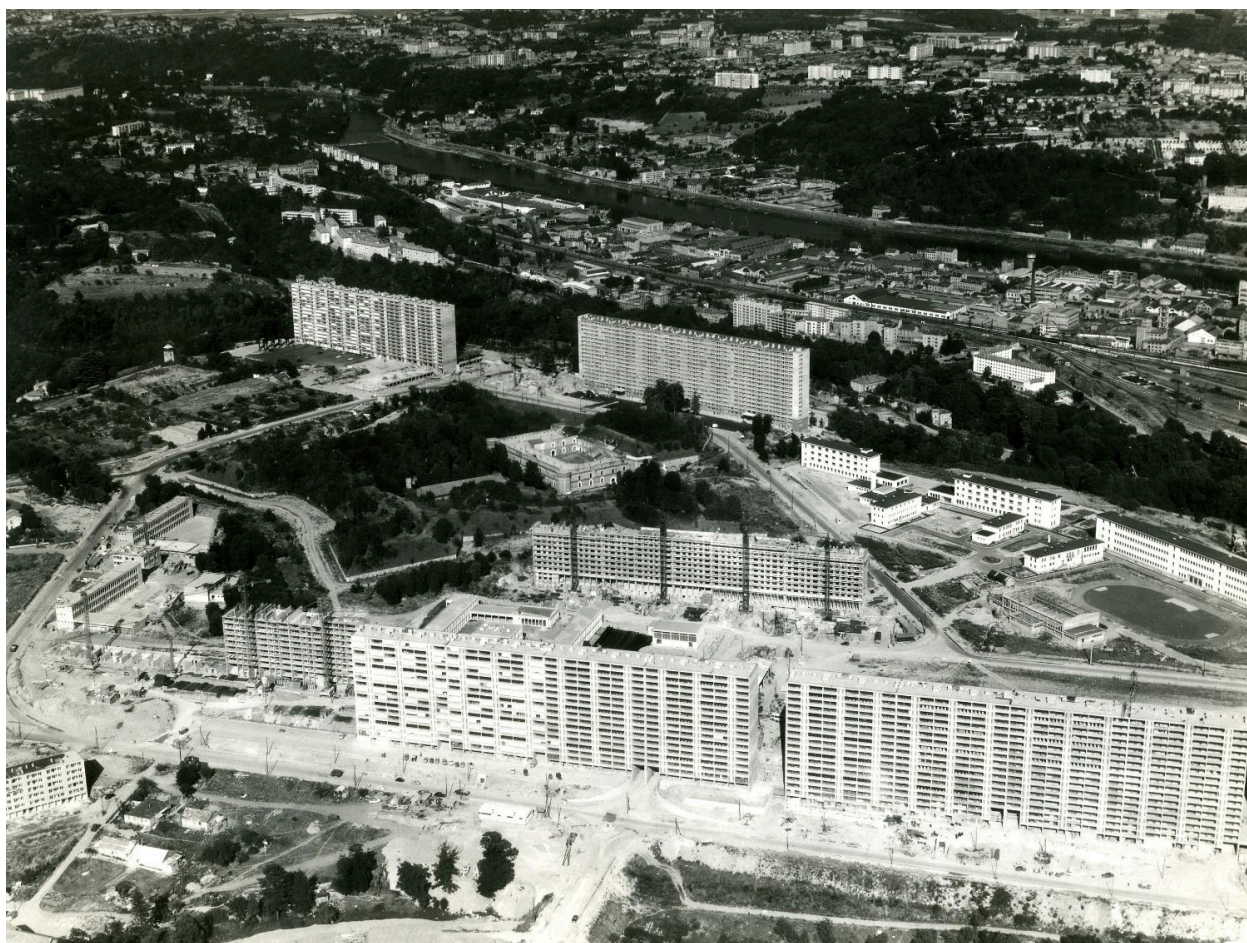


Vue de situation

IVR82_20076902211NUC

Auteur de l'illustration : Véronique Belle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du chantier de construction du Plateau, 1962 (archives de l'Avenir)

IVR82_20036901987NUC

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Construction de la barre de la SACVL à Balmet, 1962 (archives de l'Avenir)

IVR82_20036901988NUC

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du centre commercial du Plateau et de la barre 200 en 1988.

IVR82_20036901989NUC

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble aérienne de la Duchère vers 1968 (AP).

IVR82_20036901993NUC

Auteur de l'illustration : Nadine Halitim-Dubois

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble est de la Duchère en 2021 après démolition et transformation des barres.

IVR84_20216900421NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation